



DÉCISION DU MAIRE
N° 2024 - 099

Nomenclature @ACTES : Finances / Décisions budgétaires

FINANCES

DECISION MODIFICATIVE N°1 – BUDGET VILLE

Monsieur le maire de la ville de Tonnerre,

- Vu l'article L. 2121-29 du Code Général des Collectivités Territoriales ;
- Vu la délibération n°2024-015 du 08/02/2024 relative à l'approbation du budget principal 2024 et par laquelle l'organe délibérant a délégué à l'exécutif la possibilité de procéder, dans la limite de 7,5% des dépenses réelles de chacune des sections, à des mouvements de crédits de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel ;
- Considérant qu'il y a quelques ajustements de crédits à effectuer ;

DECIDE

- D'effectuer les virements de crédits suivants :

Section de fonctionnement

Dépenses

Chap. art./Op.	Objet	Montant
042/6811	Dotation aux amortissements	4 267,30 (1)
042/6862	Dotation amortissements charges financières	1 690,56 (1)
042/68128	Dotation amortissements charges exceptionnelles	6 211,61 (1)
023	Virement à la section d'investissement	-9 367,88 (2)
Total		2 801,59

Recettes

Chap. art./Op.	Objet	Montant
042/777	Amortissements Subventions - DETR	2 801,59 (1)
Total		2 801,59

Section d'investissement

Dépenses

Chap. art./Op.	Objet	Montant
OPFI/10/1068	Excédents de fonctionnements capitalisés	-1 890,00 (2)
0177/2031	Travaux eaux pluviales	1 890,00 (1)
0191/21351	Installations générales - Bâtiments publics	-98 000,00 (2)
0282/1351	Installations générales - Démolition prés-fabriqués	98 000,00 (1)
0160/21828	Acquisition matériel de transport	-1 700,00 (2)
0182/21351	Piscine	1 700,00 (1)
040/139361	Amortissements Subventions - DETR	2 801,59 (1)
Total		2 801,59

Envoyé en préfecture le 14/05/2024

Reçu en préfecture le 14/05/2024

Publié le

ID : 089-218904183-20240514-DC24_098-AR

Recettes

040/281351	Amortissements Bâtiments publics	1 290,26 (1)
040/28151	Amortissements Réseaux de voirie	734,63 (1)
040/28152	Amortissements Installations de voirie	68,48 (1)
040/281538	Amortissements Autres réseaux	1 130,84 (1)
040/281568	Amortissements Autre matériel et outillage d'incendie	411,40 (1)
040/28158	Amortissement/ Autres installations, matériel et outillage	106,54 (1)
040/28188	Amortissements/Autre matériel et outillage	525,13 (1)
040/4817	Indemnités de renégociation de la dette	1 690,56 (1)
040/4818	Charges différées	6 211,61 (1)
021	Virement à la section de fonctionnement	-9 367,88 (2)
Total		2 801,59

- (1) Ajout de crédits
(2) Reprise de crédits

A Tonnerre, le 7 mai 2024



Pour extrait conforme,

Cédric CLECH
Maire de Tonnerre